

REUNION DU BUREAU FEDERAL N° 6

Mercredi 19 juin 2013
Paris – Siège de la FFA

Présidence : Bernard AMSALEM

Présents : Jean-Marie BELLICINI, Marie-Claire BRUCK, Jean-Pierre FOURNERY, André GIRAUD, Michel HUERTAS, Annie LAURENT, Janine LEGAT, Martine PREVOST, Christian ROGEMANS, Chantal SECHEZ, Doris SPIRA, Anne TOURNIER-LASSERVE

Excusé : Pierre WEISS (pouvoir à Jean-Marie BELLICINI)

Assistent : Jean GRACIA (Directeur Général), Julien MAURIAT (Directeur Général Exécutif), Ghani YALOUZ (Directeur Technique National)

Début des travaux à 18h45

Le **Président Bernard AMSALEM** ouvre la séance en saluant les participants et en leur souhaitant la bienvenue

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL N°5 DU 16 MAI 2013

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

Le Président fait part d'une activité très chargée en cette période de l'année. Il fait le point sur différents points d'actualités au niveau de l'activité fédérale et au niveau de son agenda.

LICENCES

Leur nombre total dépasse 250 000 à l'heure actuelle. L'augmentation de date à date (sur une période de un an) est toujours supérieure à 8% et le nombre total fin août 2013 devrait approcher, voire dépasser 256 000. Toutes les catégories sont en augmentation y compris celle des Juniors, alors que l'on note une fidélisation au niveau des Cadets ce qui atteste de la bonne santé de l'Athlétisme et de la Fédération.

INTERCLUBS

Le Président a assisté à la finale des InterClubs Elite à Villeneuve d'Ascq où l'organisation et l'ambiance ont été excellentes. Il adresse ses plus vifs remerciements au Club de Lille Métropole Athlétisme, à son Président Ludovic THIERRY et aux élus qu'il a rencontrés.

Il est possible, maintenant que le Club LMA est résident du stade, d'imaginer un jour des Championnats de France Elite sur ce site. La compétition a vu la victoire de l'Entente Franconville Cesame Val d'Oise devant le CA Montreuil 93.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNOSEF

Denis MASSEGLIA a été reconduit au poste de Président du CNOSEF, alors que Bernard AMSALEM est élu Vice-Président chargé des relations avec l'Education Nationale. Il suivra plus particulièrement, au titre de sa mission, la modification des rythmes scolaires. Une convention devrait être signée sur cette problématique le 18 septembre au Ministère.

RÉCEPTION À LA MAIRIE DE RENNES

Le Président a assisté, en compagnie de nombreuses autres personnes, issues ou non du milieu de l'Athlétisme, à la cérémonie de remise de la Légion d'Honneur (au grade de Chevalier) à Jean HUITOREL, ancien professeur d'EPS, ancien cadre technique, entraîneur de Robert POIRIER et également grand résistant. De nombreux élus étaient présents, notamment Edmond HERVE, ancien Ministre et ancien Maire de Rennes, et c'est Jeanine HUON, Vice-Présidente du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine qui a remis au récipiendaire cette très haute distinction.

SÉMINAIRE DE L'UNION MÉDITERRANÉENNE D'ATHLÉTISME (UMA)

20 pays étaient présents à Marseille pour ce séminaire dont le thème était « *Internet et les Systèmes d'Information* ». Raoul RALL et Philippe GUILBAUD y ont fait une prestation remarquable. Un certain nombre de Fédérations concernées sont très au fait de ce sujet, d'autres beaucoup moins.

PARTENAIRES PRINCIPAUX



Le Président, qui n'a malheureusement pas pu assister au meeting de Marseille prévu le même soir pour des raisons d'agenda, tient à remercier la Ligue de Provence ainsi que Joël CANAPA, Vice-Président de la région PACA, pour leur implication dans l'organisation de ce séminaire.

Celui-ci a également été l'occasion de la signature d'un partenariat entre la Caisse d'Épargne et la Ligue de Provence.

CHALLENGE DU MONDE DES GRANDES ÉCOLES

Près de 6 000 étudiants issus des Grandes Ecoles et des Universités européennes ont participé à la 5^e édition de ce Challenge qui s'est déroulé au stade Sébastien Charléty, dans une excellente ambiance en présence de Valérie FOURNERYON, Ministre des Sports et sous le parrainage de Stéphane DIAGANA. Cette manifestation, originale dans son concept, alliant partie sportive et partie festive, a permis au Président de nouer des contacts intéressants dans l'optique du développement de la Fédération.

CHAMPIONNATS D'OCÉANIE

Ce déplacement lointain a permis au Président accompagné du Directeur Général et du Directeur Technique National d'honorer de leur présence les Championnats d'Océanie, compétition intéressante malheureusement endeuillée par le décès d'une marcheuse de Nouvelle-Zélande et de renforcer les liens avec la Ligue de Polynésie-Française (de retour dans le giron fédéral depuis 2010), immense territoire de plus de 120 îles et dont la superficie est dix fois supérieure à celle de la France.

Il tient à remercier la Présidente de la Ligue, Titau MAURIN pour son accueil et son implication dans le développement de l'Athlétisme au niveau local avec un regain de licenciés, mis en valeur pour l'occasion, par l'organisation d'un impressionnant « Kids Athletics » qui a vu la participation de plus de 630 athlètes en herbe ! Dans cette région du globe, les mots bénévolat et passion gardent leur vrai sens, et cela est réconfortant en soi...

Bernard AMSALEM a également profité de l'occasion pour rencontrer le Ministre des Sports de la Polynésie et pour évoquer avec lui le besoin urgent qu'éprouve la Ligue de Polynésie de pouvoir disposer de la présence d'un cadre technique pour lui permettre de progresser. Des contacts seront pris en ce sens.

ÉLECTIONS INTERNATIONALES

Le Président propose trois personnes dans le cadre des prochaines élections dans les instances internationales :

IAAF : Bernard AMSALEM actuellement membre du Conseil, souhaite se présenter à un poste de Vice-Président. L'élection est prévue en août 2015 à Pékin (Chine).

AEA : Jean GRACIA, actuel Vice-Président, souhaite être candidat à la Présidence. Plusieurs autres candidatures sont annoncées. L'élection est prévue en avril 2015 à Bled (Slovénie).

WMA : Jean THOMAS sera candidat au poste de Trésorier, poste qu'il occupe déjà au niveau européen.

L'élection est prévue en octobre 2013 à Porto-Alegre (Brésil).

IAU : nécessité pour la FFA de présenter une candidature.

À noter que les Comités de l'IAAF et de l'AEA ont été remplacés par des Commissions. La composition des Commissions est du ressort du Conseil alors que pour les Comités, il fallait des élections au moment du Congrès électif.

AUTRES POINTS

Championnats de France Cadets et Juniors à Dijon : le Président a rencontré, à la demande du Président de la Ligue de Bourgogne, le Président du Conseil Général de Côte d'Or et a pu obtenir satisfaction quant à la demande de subvention initialement déposée.

Assemblée Générale de la Ligue Nationale d'Athlétisme : le Président était excusé, une réunion du Bureau du CNOSF ayant eu lieu au même moment.

Meeting National de Besançon : Bernard AMSALEM s'y est rendu en compagnie de Ghani YALOUZ. D'excellentes performances ont été réalisées et il convient de féliciter les organisateurs et la Ligue de Franche-Comté, qui sous la houlette de Jean-François MIGNOT, son Président, ont tout mis en œuvre pour la réussite de ce meeting. Il convient de souligner également, le très bon retour médiatique généré et le potentiel d'avenir de cette organisation.

Stade de Firminy : ce stade est classé Monument Historique par l'UNESCO et est doté d'une tribune immense de 5 000 places. La Municipalité et son Maire souhaitent le rénover et demandent l'appui de la Fédération.

Ceci est, à priori, possible par le biais de la prise en compte de ce dossier dans le cadre du CNDS Equipements.

Sainte Sigolène : le Président a rencontré le Maire de cette localité de 3 500 habitants, suite à une demande du Maire, Michel LAFFONT, dans l'optique de la réfection du stade avec la création d'une piste synthétique.

3. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Ghani YALOUZ, le Directeur Technique National est en attente des nouvelles orientations ministérielles ; la Convention d'Objectifs et le nouveau Parcours d'Excellence Sportive sont en préparation ; la réflexion sur les Clubs formateurs et sur le dossier des lancers à l'INSEP, progresse. Une importante réunion de travail avec le Directeur des Sports du Ministère se déroulera le 1^{er} juillet prochain.

La mise en œuvre de la politique sportive fédérale décidée par les élus prend forme.

La réunion avec les managers de spécialités le 11 mai dernier a dégagé une très nette tendance dans la recherche de l'excellence.

Cette tendance s'est confirmée lors des Championnats d'Europe par équipes avec une bonne dynamique au niveau de l'équipe de France, des résultats obtenus et de l'intégration des plus jeunes dans un collectif motivé plus encore par la présence de Mehdi BAALA l'un de nos ambassadeurs.

Les Jeux Méditerranéens verront la participation, au niveau des athlètes, de quelques cadres et de nombreux potentiels d'avenir. La présence d'entraîneurs compétents et motivés devrait permettre un excellent amalgame ayant comme objectifs, outre la performance, la transmission des savoirs et des expertises.

Il convient également, de profiter de compétences extérieures au niveau des athlètes et des entraîneurs. C'est ainsi que, par exemple, la présence du hurdler Dayron ROBLES à l'INSEP est un plus indéniable.

Le DTN remercie par ailleurs le Comité de Sélection qui est une cellule efficace où les décisions sont prises collégialement avec les élus et le « médical », le tout dans l'intérêt premier du collectif.

Il précise encore que la réflexion sur les centres de spécialités et les structures associées se poursuit et souhaite que d'excellents résultats soient enregistrés dans un proche avenir.

4. PROJET FÉDÉRAL DE DÉVELOPPEMENT

André GIRAUD, Vice-Président Délégué, informe le Bureau Fédéral du respect du calendrier du Projet Fédéral de Développement marqué par la 2^e réunion du Comité de suivi, coordonné avec Julien MAURIAT, Directeur Général Exécutif.

Le futur plan de développement fédéral des pratiques et des Clubs est organisé en 4 secteurs principaux d'activités : piste, jeunes, santé-loisir et running. Ce sont les priorités présentées dans le projet fédéral 2013-2016 proposé à l'Assemblée Générale de novembre 2012 par le Président. Ce sont surtout les 4 priorités de cette olympiade qui doivent nous permettre d'atteindre notre objectif ambitieux de 400 000 licenciés en 2016.

Pour accompagner le développement de ces pratiques, nous avons identifié également 3 leviers transversaux que sont la structuration des Clubs, l'accompagnement des ligues et comités et la formation.

Pour chacun de ces secteurs et leviers nous avons mandaté un groupe d'experts constitué d'un élu référent, d'un représentant de la DTN et d'un directeur du siège fédéral. Ces groupes fonctionnent quotidiennement, accompagnés par une agence externe spécialisée. Nous serons en capacité de proposer au Comité directeur du 5 juillet un document de synthèse présentant nos « intuitions tactiques », nos objectifs prioritaires et nos publics cibles ; et ce pour chaque secteur et levier.

D'ores et déjà nous pouvons imaginer quels seront nos publics prioritaires, ce que nous appelons nos « cœurs de cibles », à l'image des femmes de 35 à 50 ans pour l'athlétisme santé, les athlètes de niveau régional pour l'athlétisme sur piste, les collégiens pour l'athlétisme des jeunes ou encore les compétiteurs pour le développement du running. L'objet est donc bien de

pouvoir, à l'automne, faire parvenir à tous les Clubs un document efficace et adapté à leurs besoins, présentant les axes principaux de la politique de développement de l'athlétisme. Ce document sera fait avec l'appui du plus grand nombre possible d'intervenants experts, issus des Clubs et des territoires, afin que chacun de nos Clubs puisse se l'approprier et en faire un outil utile à leur développement.

Suite à la présentation de ces éléments, plusieurs interventions sont faites :

Julien MAURIAT donne des précisions sur l'ensemble du dispositif et précise qu'il convient d'adapter les objectifs en fonction de la spécificité des territoires et des Clubs afin de permettre à ceux-ci de se situer et de savoir quoi mettre en œuvre.

André GIRAUD évoque la difficulté que représente selon lui le secteur piste.

Anne TOURNIER-LASSERVE pense que les dirigeants de Clubs sont prêts à réfléchir et à s'investir.

Bernard AMSALEM insiste sur la nécessité d'entreprendre des actions parallèles, notamment au niveau de la formation. Nous sommes en perte de vitesse sur la qualité de nos entraîneurs. Il y a de gros efforts à effectuer en ce sens. La priorité doit être donnée à la piste et à la qualification des personnes.

Il faut également s'inspirer de ce qui se passe dans d'autres sports comme le Handball ou le Judo où il existe des obligations et des degrés de qualification des entraîneurs ou des arbitres par rapport au niveau de pratique, et changer nos mentalités.

Pour ce qui est de l'Athlétisme, les entraîneurs permettent souvent aux athlètes d'arriver à des résultats honnêtes et sont valorisés par cela, mais peinent à les faire passer au niveau supérieur.

La mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'animateur prévue en septembre et celle du CQP de spécialiste à la fin de l'année seront d'excellentes occasions pour les jeunes entraîneurs de progresser et de s'affirmer dans l'optique du développement de la performance.

La formation des Coaches Athlé Santé doit également être de qualité.

Il est possible également de décentraliser via les Ligues et d'extérioriser certaines formations, tout en imaginant faire un travail de recherche pour trouver les ressources financières pour ces formations.

Un autre axe de travail est celui qui consisterait pour la FFA de devenir « Centre de Formation », d'utiliser éventuellement la Ligue Pro à cet effet, ceci pour pouvoir prétendre à la perception de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises partenaires. Tous les efforts nécessaires doivent être entrepris en ce sens.

Ghani YALOUZ évoque la problématique, par rapport au secteur piste, de l'existence des groupes d'entraînement et se demande s'il ne conviendrait pas d'imposer des compétences spécifiques (un cadre compétent par rapport à un groupe de disciplines : exemple, le sprint, ...) plutôt qu'un cadre s'occupant d'un groupe d'athlètes pratiquant diverses spécialités.

André GIRAUD remarque qu'il n'y avait pas de coaches personnels lors des Championnats d'Europe par équipes mais des managers de spécialités.

Bernard AMSALEM demande de mettre en place un observatoire de la performance inscrit dans la durée et supposé nous alerter sur les disciplines en faiblesse pour « corriger le tir ». Il s'agit de mettre en place un indicateur permanent sur la situation en cours.

Martine PREVOST pense qu'il faut agir sur la motivation des personnes et mettre en place des critères d'exigibilité en fonction du niveau de pratique.

Bernard AMSALEM considère qu'il convient d'ajouter une certification au niveau de la performance et de s'inspirer de ce qui a été fait au niveau des sports individuels. Les CTS ont là une bonne occasion de valoriser leurs missions.

Julien MAURIAT pense qu'il faut un gros travail d'évaluation des acteurs pour toucher et mobiliser l'ensemble des intervenants de l'Athlétisme, bénévoles et professionnels.

Ghani YALOUZ insiste sur la nécessité de casser les habitudes et de prévoir l'avenir.

Christian ROGGEMANS rappelle qu'on a connu beaucoup de plans de formations...Si l'on n'est pas persuadé qu'il faut avoir une formation de qualité, cela ne servira à rien...

André GIRAUD donnera des explications et des informations complémentaires au sujet de ce plan de développement lors du prochain Comité Directeur.

5. ADMINISTRATION GENERALE

• Point sur le marketing

André GIRAUD fait le point sur les partenariats en cours.

La Fédération a reconduit ses contrats de partenariat, revus à la hausse, avec Festina et avec Belambra.

Un accord de principe a été trouvé avec les Eaux Minérales d'Aix-les-Bains pour les Championnats et pour le Meeting AREVA.

Le Président sera présent au Meeting AREVA. Il en profitera pour accueillir les partenaires institutionnels et privés.

• Labellisation

Doris SPIRA fait le point de situation après la 4^e réunion de la Commission Nationale de Développement des Clubs (CNDC).

Celle-ci a décidé de proposer au Bureau Fédéral le maintien du principe des critères de labellisation retenus les années antérieures. Il y aura 4 domaines de certification. La labellisation est une démarche volontaire de la part des Clubs.

544 Clubs étaient inscrits à la date du 1^{er} juin soit une augmentation de 25%. Il convient de « relancer » les Ligues pour rappeler les dates butoir d'inscription (reculée au 30 juin 2013) et de transmission du questionnaire (accompagné du Projet de Club) au 25 août 2013.

Les niveaux des labels vont de une à six étoiles, le principe étant qu'une certification correspond à une étoile (donc au

maximum 4 étoiles pour les certifications) et que le Projet de Club et l'application de la politique fédérale permettront d'obtenir deux étoiles supplémentaires selon un avis demandé aux Ligues.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité ce principe d'attribution des labels pour 2013 et 2014.**

• Circulaire Administrative

Jean GRACIA, Directeur Général, distribue le projet de Circulaire Administrative qui est étudié en séance.

Le Président Bernard AMSALEM pose la question des mutations pour l'outre-mer. Il est fréquent qu'un athlète licencié en métropole et qui souhaite retourner dans son Club ou sa Ligue d'origine en outre-mer, ne puisse le faire, le Club en question n'ayant aucunement les moyens de satisfaire aux montants exigés du fait des compensations financières.

Il convient de trouver une solution qui satisfasse les deux parties, et imaginer, pourquoi pas, un jumelage entre les Clubs concernés. Ce point sera étudié ultérieurement.

→ **Le Bureau Fédéral adopte à l'unanimité la Circulaire Administrative 2013-14**

• Groupe de Textes

Jean GRACIA, responsable du groupe de travail, fait part des conclusions de la première réunion du groupe.

Il convient de procéder au recensement intégral des textes pour en étudier les applications et proposer, le cas échéant, les modifications nécessaires.

D'ores et déjà, plusieurs points et questions sont soulevés.

- Corps électoral : quelle est actuellement la représentativité réelle des Clubs ?
- Par exemple, lors de la dernière Assemblée Générale de la FFA quelques Clubs avaient de nombreux Délégués. Jusqu'à six Délégués qui comptabilisaient 6 800 voix, alors que le Club ne comptait que 500 licenciés. N'est-il pas bon de limiter à un Délégué maximum par Club ?
- De plus, les Clubs ne devraient-ils pas être représentés en priorité par des dirigeants de Clubs ?
- Quelle devrait être la durée effective du mandat des délégués ?
- Est-il illégitime de penser que 200 délégués représentant 200 Clubs puissent être désignés au niveau régional et au niveau départemental ?
- Gouvernance de la Fédération : un Comité Directeur de 37 membres doit-il rester d'actualité ? Faut-il prendre exemple sur d'autres Fédérations et en limiter ce nombre ?
- Quel doit être le statut des candidats ? Faut-il des qualifications particulières ?

Autant de questions, parmi d'autres, auxquelles il conviendra de répondre...

- **Mise en demeure de la CNIL**

La Fédération a fait l'objet d'une mise en demeure de la part de la CNIL au sujet de la durée de conservation des données qu'elle estime ne pas devoir être supérieure à deux ans, alors qu'une base archives pourrait aller jusqu'à dix ans !

Ceci pose évidemment des problèmes insolubles à l'Athlétisme, sport de statistiques et de chiffres...

Une réunion de travail a eu lieu : au cours de cette réunion notre position a été précisée. Le CNOSF sera informé par la suite, afin qu'une action commune avec d'autres fédérations soit menée.

La CNIL demande, par ailleurs, que la Fédération modifie le guide des procédures pour l'accès au SI-FFA en rendant celui-ci plus compliqué avec des mots de passe plus complexes...

La Fédération doit informer les licenciés pour leur faire savoir que leurs performances seront mentionnées dans les résultats des compétitions et visibles sur le site grand public...

- **Ressources Humaines**

La FFA a recruté une nouvelle attachée événementielle en la personne de Virginie BILLAUD.

Trois départs sont prévus : ceux de Béatrice RAVEL (effectif ce jour), de Frédéric DINH (début septembre) et de Murielle LECOQCQ (en octobre).

6. FINANCES

Christian ROGGEMANS, Trésorier Général, fait le point de situation en ce qui concerne les finances.

Les « rentrées » prévues au niveau ministériel et au niveau des partenariats sont effectives et la situation actuelle de la trésorerie ne nous oblige pas, à avoir recours aux facilités bancaires.

Le suivi des prévisions budgétaires laisse apparaître ce jour un manque provisoire de 250 000 € au niveau du marketing et un autre de 50 000 € pour ce qui concerne les subventions publiques.

Les primes prévues pour les titres et podiums obtenus lors des Championnats d'Europe de Cross-country à Budapest et pour les Championnats d'Europe en Salle à Göteborg, peuvent, avec l'accord du Bureau Fédéral, être versées aux athlètes concernés.

Il est également fait mention d'athlètes français qui, après des résultats de contrôles antidopage positifs d'athlètes étrangers obtiennent un meilleur classement. S'il s'avère que ces athlètes sont sur un podium, il est alors accepté par le Bureau Fédéral, qu'ils puissent bénéficier des primes de la FFA.

- **Appel de la décision de la Commission des Finances et du Budget (CFB)**

Jean GRACIA explique aux membres du Bureau Fédéral que les Clubs d'Aix-en-Provence et du SCO Sainte Marguerite Marseille font appel de la décision de la CFB de ne pas leur rembourser les frais de mutualisation

versés pour les InterClubs (1 500 € pour chacun d'entre eux) suite à leur non-participation au 2^e tour des InterClubs N1 2013.

La CSO a appliqué le règlement sportif et les deux Clubs ont déjà été rétrogradés sportivement.

André GIRAUD, directement concerné par cette demande en tant que Président du SCO Sainte Marguerite Marseille quitte la séance pour la durée du débat.

Les Clubs en question ont avancé, parmi d'autres, les arguments principaux de ne pouvoir organiser leur déplacement lointain (Sotteville et Antony) dans des délais trop rapprochés (moins de 15 jours) et à une période de l'année (Pentecôte) où les transports sont difficiles à mettre en place.

→ **Après en avoir débattu et suivant la proposition du Président, le Bureau Fédéral décide, à l'unanimité des membres présents en séance à ce moment-là, de ne pas pénaliser financièrement les deux Clubs.**

Il est donc décidé de leur rembourser les sommes initialement versées.

7. QUESTIONS SPORTIVES

- **Championnats de France Elite à Charléty**

Jean GRACIA fait part de ses craintes au sujet de la billetterie de cette organisation. En effet, très peu d'entrées ont été vendues et l'engouement populaire est plus que mitigé...

Il convient, au niveau promotionnel, d'imaginer rapidement des solutions qui permettraient une présence plus importante de spectateurs : ouverture aux autres Fédérations via le CNOSF, campagne d'information lors du Meeting AREVA,...

- **Point sur l'organisation du Meeting AREVA**

André GIRAUD précise que le Meeting AREVA se présente sous de bien meilleurs auspices. Le plateau, prenant en compte des duels par spécialités est dense, la billetterie a nettement dépassé son niveau de l'an dernier à la même date, et l'effet BOLT se fait nettement sentir.

La deuxième phase de la campagne de communication est lancée ; le meeting sera télévisé par Canal + et RMC assurera la partie radio.

- **Hors Stade : proposition de la CNCHS**

Michel HUERTAS fait part au Bureau Fédéral des conclusions de la CNCHS concernant la prise en compte des temps réels de course dans les épreuves de masse hors stade pour les coureurs ne faisant pas partie de l'élite. Un document explicatif est transmis en séance.

Compte tenu du fait que certains coureurs mettent parfois un temps très important, après le signal du starter, pour pouvoir franchir...la ligne de départ, le Bureau Fédéral émet, à l'unanimité un avis favorable pour que soit pris en compte le temps réel de course des athlètes concernés, sous réserve du respect des autres règles de compétition.

Cette mesure ne peut s'appliquer que si le système de chronométrie par transpondeurs dispose d'un équipement d'enregistrement sur la ligne de départ et sur la ligne d'arrivée permettant d'avoir le temps réel de course pour chaque concurrent. Cette mesure est prévue pour les athlètes dont les performances sont inférieures au niveau IR4.

Cette proposition va être transmise pour décision au prochain Comité Directeur.

• **Non-respect des directives fédérales**

Sur saisine de Christian PREVOST, Président de la CNJ, Jean GRACIA propose que les résultats des compétitions (pour les moins de 12 ans) saisis sur le SI-FFA, soient invalidés s'il est constaté une non-application des directives ou règles fédérales pour les épreuves de ces catégories d'âges.

S'il est fait état d'erreurs, celle-ci seront corrigées ; s'il s'agit de tricheries manifestes, les auteurs de celles-ci sont passibles de passer devant la Commission de Discipline.

→ Le Bureau Fédéral est favorable, à l'unanimité, de suivre cette proposition.

• **Implantation des Championnats de France**

Les Championnats de France de Semi-Marathon 2014 ne peuvent, dans l'état actuel du dossier, être attribués à Auray-Vannes.

En effet, un partenaire concurrent de ceux de la Fédération est présent sur l'événement, ce qui empêche l'organisation de ce Championnat de France.

La Fédération est donc à la recherche d'un Semi-Marathon pouvant servir de cadre aux Championnats de France de la distance.

D'autres propositions d'implantations :

- Championnats Nationaux des 100 km Marche le 6 octobre 2013 à Saint-Thibault-des-Vignes (I-F).
- Championnats Nationaux de Grand-Fond de Marche les 26 et 27 avril 2014 à Dijon (BOU).
- Championnats Nationaux Vétérans les 6 et 7 juin 2014 à Vénissieux-Parilly (R-A) (la ville de Tours était également candidate).
- Championnats Nationaux et Espoirs d'Épreuves Combinées les 28 et 29 juin 2014 à Saint-Louis (ALS).
- Championnats Hivernaux de Lancers longs les 1^{er} et 2 mars 2014 à Châteauroux (CEN).
- Championnats de France Cadets et Juniors en Salle les 8 et 9 février 2014 à Val-de-Reuil (H-N).
- Finale des Pointes d'Or les 4 et 5 juillet 2015 à Vergèze (LAN)

À noter que les Championnats de France des 10 km, qui avaient été attribués à Valenciennes (NPC) lors de la dernière réunion du Bureau Fédéral, auront lieu le 13 avril 2014.

8. RELATIONS INTERNATIONALES

Jean GRACIA informe le Bureau Fédéral que Alain SPIRA a été retenu dans le panel des Délégués Techniques pour une participation à un séminaire ayant lieu à Londres les 21 et 22 octobre 2013.

9. POINTS DIVERS

• **Prévention Dopage**

Un concours d'affiches « Une affiche, un slogan pour la prévention du Dopage » a été organisé par le Comité Prévention Dopage.

L'affiche retenue est celle proposée par Iona DILASSER du Club Le Penthièvre Athlétisme (BRE). Elle se verra offrir des places gratuites pour le Meeting AREVA.

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire Général avec l'aide de Jean-Pierre FOURNERY, Secrétaire Général Adjoint et de Jean GRACIA, Directeur Général